

UFAC

Informations



N° 165 - Avril 2026



© Crédit photo : Mickaël LUMBROSO / UF

SOMMAIRE

Pages

Soutenez l'UFAC : votre don a du sens.....	2
Éditorial	3
Le Bleu et de France.....	3
Commémoration René Cassin... 20 février 2026	4
Hommage dans nos régions.....	9
Pour prolonger l'hommage.....	9
ONaCVG	10
Dans nos départements.....	10
Journée Nationale de la Déportation (<i>Dimanche 26 avril 2026</i>).....	11
Concours National de la Résistance et de la Déportation.....	11
Le nouveau Service National	12
Infos en bref.....	14
Programme Assemblée Générale 2026.....	15
Message du 8 Mai 2026	16

**La prochaine
Assemblée Générale
de l'UFAC
Se tiendra le :**

Mardi 26 mai 2026

**A l'Espace Intérieure
32, rue Blanche
75009 PARIS**

L'UFAC, 81 ans d'une belle aventure solidaire et inclusive !

En février, l'Union Française des Associations de Combattants et Victime de Guerre a honoré notre maître à penser, René Cassin, prix Nobel de la Paix, lors du cinquantenaire de sa disparition.

Quel chemin parcouru depuis 1945 (*date de création de l'UFAC*) !

L'UFAC incarne parfaitement ce qui fait la force de nos associations d'anciens combattants : l'engagement citoyen, la solidarité et la défense des droits.

Depuis toutes ces années, cette confédération exemplaire n'a cessé d'enrichir le tissu associatif. Notre vocation, hier comme aujourd'hui reste la même : celle de faire connaître et reconnaître les droits des anciens combattants, d'accompagner les associations partenaires et de soutenir la reconnaissance de celles-ci face à un monde moderne qui a tendance à oublier le sacrifice de ces femmes et de ces hommes pour la Nation. Elle a su, au fil des années, créer des ponts entre les générations.

Que ce soit autour des réunions de bureau, d'un événement historique comme le cinquantenaire de la disparition de René Cassin, les représentations au niveau des instances nationales, ces moments partagés sont autant d'occasions de tisser des liens durables entre les associations partenaires.

Ce qui fait la particularité de l'UFAC, c'est avant tout l'engagement sans faille de ses bénévoles. Ces femmes et ces hommes qui, jour après jour, donnent de leur temps et de leur énergie. Ils incarnent les valeurs fondamentales de partage et de solidarité qui nous sont chères.

Au nom de l'UFAC, je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à cette belle aventure, et en premier lieu à son fondateur, monsieur René Cassin. Je suis très admiratif de ce don de soi au service des autres qu'il a fait preuve durant toute sa vie.

L'UFAC a encore de belles pages à écrire, et nous continuerons d'être à ses côtés pour les années à venir comme elle le fait avec les nombreuses associations du monde combattant. Car investir dans la défense des droits et le vivre-ensemble, c'est investir dans l'avenir de tous nos adhérents.

Gilles SURIREY
Trésorier général



Le Bleuet de France



Le Bleuet de France assure depuis la fin de la Première Guerre Mondiale le soutien psychologique, matériel et financier des hommes et femmes qui ont risqué leur vie pour la France, des victimes d'actes terroristes, des soldats blessés en opération extérieure (OPEX), des anciens combattants, des orphelins et des veuves de guerre.

Pour contribuer, il vous suffit de vous rendre sur le site internet du Bleuet de France :

<https://www.bleuetdefrance.fr/>